

**Présents :** Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Antoine SOLOMBRINO, Marie-France VILLARD, Jean-Luc FONTBONNE, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Pierre MONNIER, Raphaële BONNETON, Christelle ROCHE, Pierre-Yves CUCHERAT, Nicolas PEQUAY, Stephan KADDEM

**Pouvoirs :** Christiane AMICUCCI a donné pouvoir à Christophe LAVILLE

**Excusée :** Marylène GABIER

**Absents :** Daniel CLAUDE, Elodie BAILLY

### **1. Bail dérogatoire boutique de tatouage**

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer un nouveau bail dérogatoire d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 avec l'exploitant du local commercial situé 9 place de la Fontaine. Le montant du loyer mensuel reste inchangé.

### **2. Convention de mise à disposition d'un terrain communal**

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer une convention avec le club de Pétanque la Rep pour une parcelle de terrain se situant à côté de la salle des sports.

### **3. Décision modificative**

A la demande de la trésorerie, nous devons procéder à un changement de compte dans le budget d'investissement. La somme de 10 1000 € prévue au chapitre D21534 « réseaux d'électrification » doit être portée au chapitre D2041582 « subventions d'équipement versées ». Il s'agit d'un concours financier de la commune pour l'enfouissement des réseaux électriques et Telecom, rue des Bugnonnes et route de Lyon. Le Conseil Municipal accepte, **à l'unanimité**, cette Décision Modificative.

#### 4. **Publicité des actes de la commune**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'opter pour l'affichage sur papier des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel pris par la commune à compter eu 1<sup>er</sup> juillet 2022.

#### 5. **Recrutements d'agents contractuels au service technique**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le recrutement d'agents contractuels au service technique pour la période estivale du lundi 20 juin au jeudi 28 juillet et du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 19 août 2022.

#### 6. **Recrutement d'un agent contractuel au service périscolaire**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le recrutement d'un agent contractuel au service périscolaire pour l'année scolaire 2022/2023 du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 au vendredi 7 juillet 2023.

#### 7. **Tarifs des services périscolaires**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter le tarif du restaurant scolaire pour la prochaine année scolaire. Le prix du repas, inchangé depuis 2019, passera de 4.60 € à 4.70 €.

Le tarif des garderies périscolaires reste inchangé.

#### 8. **Monsieur le Maire** informe les élus des travaux de voirie prévus pour ces 2 prochains mois :

- fin du réaménagement du carrefour route de Lyon/montée du Chemin Neuf
- création d'un passage piétons surélevé, promenade des Magnauds, devant l'école élémentaire

#### 9. **Gérard MAGNARD** informe les élus des travaux prévus cet été dans les bâtiments communaux :

Ecole élémentaire : peinture d'une classe

Ecole maternelle : peinture d'une classe et du bureau de la directrice, réparation du muret et mise en place de sol amortissant sous le jeu dans la cour

Restaurant scolaire : installation de la climatisation dans la grande salle

10. **Anne CHAUMONT-PUILLET** informe les élus des effectifs prévus dans les écoles pour la rentrée du mois de septembre : 72 élèves en maternelle et 143 en élémentaire (ce qui permet le maintien de la 6<sup>ème</sup> classe).
11. **Antoine SOLOMBRINO** informe les élus du déroulé des festivités du 14 juillet. Cette année, elles auront lieu aux abords de la salle des sports.
12. **Marie-France VILLARD** informe les élus du concert « Jazz est dans la place », le mardi 28 juin à 19 h sous le préau de la salle des fêtes. Il est organisé par le conservatoire Hector Berlioz de Bourgoin-Jallieu dans le cadre des résonances métropolitaines de Jazz à Vienne.

Fin de la séance à 22 h.